

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril 2025 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 03/04/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, PATEY Stéphanie, SCHMIDT Franck.

Avaient donné pouvoir : CARNEIRO Jean-Marc à MILHORAT Claude, CHEMIN Marie-Ange à FEZZANI Soufia, ASTEGNO Victoria à PATEY Stéphanie.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-39 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2025 de la commune, M. CHIBLI, rapporteur, propose de verser les subventions de fonctionnement suivantes.

➤ Sport (23 associations) :

Nom de l'association	Montant attribué en 2025
ACCA CHASSE	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉTABLISSEMENT SAINTE-GENEVIEVE (UGSEL)	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SIMONE VEIL DE ST-JORY (UNSS)	500,00 €
ESE FOOTBALL 1923	1 000,00 €
FC Canal Nord (FCCN)	5 000,00 €
GYM HARMONIE	600,00 €
J LINE COUNTRY	300,00 €
TOXIII	1 000,00 €
LES BARRICOTS	200,00 €
MOOV&VOUS	600,00 €
RUGBY ST JORY BRUGUIERES XV	6 000,00 €
SAINT JORY BASKET	5 000,00 €
SAINT JORY FITNESS	700,00 €
SAINT JORY OLYMPIQUE HANDBALL	3 000,00 €
SAINT JORY RANDO NATURE	150,00 €
SAINT JORY SPORT BOULES	3 500,00 €
SAINT-JORY CYCLOTOURISME	300,00 €
SAINT-JORY RUGBY FAUTEUIL (Les Lions)	1 000,00 €
TAKA DANSER	360,00 €

TENNIS	1 200,00 €
TENNIS DE TABLE DE ST JORY	700,00 €
TWIRLING BATON	750,00 €
YOGA	250,00 €
Total 1	33 110,00 €

➤ Culture et autres associations (13 associations) :

Nom de l'association	Montant attribué en 2025
AMICALE DES POMPIERS	500,00 €
FONDATION MARIE LOUISE	100,00 €
THÉÂTRE DU FARD	500,00 €
CLES	1 250,00 €
COMITE ANCIEN COMBATTANT	400,00 €
ESPACE MUSICAL ST JORY	2 500,00 €
FNACA-Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	200,00 €
FOYER RURAL	4 500,00 €
GRAINES D'AVENIR	150,00 €
LES CHATS VIRES 31	150,00 €
SAINT JORY ANIMATION	11 000,00 €
SGDF Groupe Nord Toulouse (Scoots)	300,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300,00 €
Total 2	21 850,00 €
TOTAL 3 (Total 1 + Total 2)	54 960,00 €

➤ Montant des subventions aux coopératives scolaires :

Coopératives écoles	Montant attribué en 2025
École Maternelle du Lac	2 835.00€
École Maternelle du Canal	1 890.00€
École primaire Georges Brassens	9 000.00€
École primaire Jean de la Fontaine	6 300.00€
Total	20 025.00€

Les sommes seront versées par le budget communal et que les crédits budgétaires pour le versement de ces subventions sont inscrits à l'article 6574.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'attribuer les subventions précitées au titre de l'exercice 2025.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 17 AVR. 2025



Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

Accusé de réception en préfecture
031-213104904-20250409-DELIB202539-DE
Reçu le 15/04/2025



